# De quelle diversité parle-t-on? Rachida Azdouz Université de Montréal, octobre 2017

## Angle

J'aborderai la question dans une perspective québécoise: comment le **discours** sur la diversité a évolué depuis la commission Bouchard Taylor et comment l'opposition entre multiculturalistes et interculturalistes s'est transformée en opposition entre inclusifs et identitaires.

## L'avant Bouchard-Taylor

Perspective canadienne

La vision: l'idéal multiculturaliste

La pierre angulaire: la Charte des droits et libertés de la personne

L'enjeu: la coexistence pacifique (la pacification par le droit)

Perspective québécoise

**La vision** : l'idéal interculturaliste

La pierre angulaire: les valeurs communes(qui incluent la Charte des droits sans s'y limiter)

L'enjeu: la cohésion sociale (la déjudiciarisation)

### L'après Bouchard-Taylor

Perspective inclusive

La conception de la diversité ethnique: premières nations / immigrants de toutes générations

**L'approche** : antiraciste, anticolonialiste, intersectionnelle

Les influences : américaine (Black Lives Matter) et française (les Indigènes de la République) Perspective identitaire

La conception de la diversité ethnique: majorité historique / nouveaux arrivants

L'approche: civique

**Les influences** : la laïcité républicaine française

### Conclusion

Un débat polarisé, un discours en pleine reconfiguration.

Marqué par une confusion entre le racisme, la discrimination systémique, les conflits de droits et les conflits de valeurs

Une quête de modèle de gestion de la diversité sur fond de crise des deux modèles dominants (français et anglosaxon)